

## La sûreté de l'intuition ou comment habiter une langue maternelle

**Danièle Letocha**

Dans son autobiographie incisive et spirituelle, intitulée *C'est moi qui souligne* (1989), Nina Berberova raconte ses discussions littéraires avec Vladimir Nabokov. «Au fond, pour des hommes de son espèce, l'appartenance à une nationalité ou à une langue déterminée ne joue plus un rôle essentiel» note-t-elle. Chez lui, comme chez Strindberg, Wilde, Conrad et Santayana - j'ajouterais Julien Green et Jack Kerouac à sa liste -, elle voit émerger «un phénomène culturel nouveau» à savoir qu'ils écrivent parfois, sinon toujours, dans une langue qui n'est pas la leur. Et elle conclut: «Chez Kafka, Joyce, Ionesco, Beckett, Jorge Luis Borges et Nabokov, la langue maternelle a perdu le sens étroitement national qu'elle avait, voici quatre-vingts ou cent ans.»

Mais s'agit-il de perte ou de gain? Cela dépend par quel bout de la lorgnette on regarde: celui de la langue de départ ou celui de la langue d'arrivée. C'est ainsi que, dans un brillant essai paru dans *Time Magazine*, au printemps dernier, Pico Iyer, lui-même transfuge, inventorie la renaissance de l'anglais littéraire qu'on doit aux écrivains de la périphérie (indiens et antillais surtout) chez lesquels l'anglais est langue seconde ou tierce. Non seulement insiste-t-il sur la richesse, l'éloquence et la couleur inédites de ces écritures, mais il en montre la réverbération dynamique chez les écrivains britanniques, interpellés par cette irruption imprévue.

Doit-on en conclure que, dans notre village global, les rapports de chaque locuteur à sa langue maternelle ont désormais perdu leur caractère privilégié? Ce serait, à mon sens, une erreur. Car Berberova et Iyer s'intéressent à un phénomène certes majeur, mais qui demeure avant tout un fait de littérature plutôt qu'un fait anthropologique. Cette mutation esthétique les intrigue précisément parce qu'elle semble transgresser les lois de notre histoire culturelle moderne. Il s'agit bien de

modernité: presque tout le Moyen Age et la Renaissance ne se sont-ils pas exprimés en latin?

J'emprunterai au modèle de Fernand Dumont pour distinguer ici deux registres: d'une part celui de la culture première, commune et reçue à titre d'évidence culturelle, auquel appartient la langue maternelle et qui nous enracine dans un monde symbolique collectif à peu près cohérent; d'autre part celui de la culture seconde, construite et personnelle, exprimant les ruptures et tensions internes caractéristiques de la liberté critique. La littérature, comme toute création formelle, ressortit à la logique de la culture seconde, celle des gens "cultivés", tandis que le rapport intuitif à la langue maternelle se situe au fondement même de la culture première, comme donnée anthropologique cimentant le champ culturel. La différence est claire: chacun a une langue maternelle mais tous ne produisent pas des oeuvres littéraires. Les rapports à la langue maternelle conditionnent néanmoins (par des médiations complexes qui peuvent inclure un changement de langue) l'accès au monde de la création. Deux postulats gouvernent ma lecture: d'abord, en matière culturelle, il est aussi difficile de conserver que d'innover; ensuite, les pathologies de la langue maternelle grèvent l'aptitude à créer.

### **Comment poser les questions?**

Les études faites au Canada, entre autres, ont largement contribué à éclairer objectivement les rapports à la langue maternelle (première langue comprise et parlée) et de leur évolution historique. On sait bien qu'elle se pose autrement selon qu'il s'agit d'une langue à aire restreinte - le finnois, le montagnais, le romanche, l'inupiaq, le basque ou l'islandais, par exemple -, ou qu'il s'agit d'une langue dominante dans les communications internationales comme l'anglais ou le français.

Il est clair que l'évolution de la langue maternelle suit une courbe différente en milieu majoritaire ou minoritaire. La transmission et la durée de survie sont autres encore, lorsqu'on considère le cas des langues maternelles reléguées à la vie privée ou communautaire des immigrants, comme l'atteste le statut du chinois ou du néerlandais au Canada. Enfin, on a appris à distinguer les rapports à la langue maternelle orale des rapports à la même langue écrite. En effet, plusieurs langues autochtones du Canada n'ont pas de forme ni de corpus écrits, ou encore, autre phénomène, les variantes de l'arabe vernaculaire ne se retrouvent pas toutes dans

l'écriture; dans le même ordre d'idées, l'écart entre le français parlé et écrit est beaucoup plus grand qu'entre l'anglais parlé et écrit. Or, ces paramètres se prêtent à un traitement quantitatif (parfois discutable). Comme les données recueillies par nos recensements, ils sont définis pour que les sciences positives puissent les traiter: on comptabilise ainsi des locuteurs de manière à les répartir dans des groupes linguistiques comparables. Cette information demeure de première importance en ce qu'elle fournit un relevé des faits et qu'elle démontre qu'il existe des lois naturelles de l'évolution des langues. À l'échelle historique, en effet, une langue naît, vit et meurt. Le volontarisme serait évidemment absurde ici.

### **La question qualitative**

Ce que masquent les chiffres des savoirs positifs, c'est la vitalité de la langue maternelle. L'expansion, le cas échéant, n'est pas nécessairement preuve de santé. Je m'arrêterai au seul point de vue qualitatif, à l'échelle de notre siècle, pour soumettre quelques réflexions personnelles sur les pathologies des rapports à la langue maternelle. Il m'est évidemment impossible d'enlever mes lunettes de professeur, exerçant en français et en anglais, dans une faculté bilingue. Mes demi-verres «Mulroney» me permettent pourtant d'apercevoir en levant les yeux, autre chose autrement. Gardons-nous d'abord de l'illusion d'un «âge d'or» perdu à restaurer. Les solutions à nos problèmes se trouvent dans le présent ou ne se trouvent nulle part.

J'estime que notre situation est inédite à plusieurs titres. Jamais on n'a connu et mesuré l'état de la langue maternelle d'une aussi large tranche de la population des États dits avancés: c'est l'effet d'une scolarisation plus large et plus longue. Cela signifie qu'on ne peut plus s'appuyer sur une élite instruite transmettant à ses enfants, par la famille, des compétences linguistiques précises sur lesquelles l'enseignement universitaire comptait. L'école publique a-t-elle remplacé ces mécanismes? Peut-elle le faire? Je ne crois pas que d'ajouter par décret une heure de français par semaine à l'école française, d'y interdire l'usage de l'anglais dans la cour de récréation, ou encore d'émettre des directives terminologiques officielles puisse **supprimer** le «laisser-aller» dans la langue parlée ou écrite d'une population. On a eu raison de dire, en ce sens ponctuel et extérieur, qu'il est chimérique de légiférer sur la langue des citoyens. Que doit

faire, alors, l'institutrice à laquelle on confie une classe dont la majorité des élèves sont de diverses langues maternelles étrangères à la société d'accueil? Les grandes migrations touchent aussi l'Europe de l'ouest et ce cas se présente fréquemment à Villeurbanne et à Marseille, à Londres et à Stuttgart. Et qu'advient-il des enfants français, anglais et allemands dont la langue maternelle est la langue nationale, dans ces mêmes classes?

On voit combien il serait naïf de croire que la dégradation des rapports à la langue maternelle au Québec constitue un cas absolument singulier et exceptionnel.

Mon expérience auprès d'étudiants anglophones du premier cycle universitaire m'a d'ailleurs convaincue de leurs carences linguistiques profondes et généralisées, quoique d'un profil différent de celui de leurs camarades de langue française: il s'agit plutôt de difficultés à repérer les niveaux de langue et à sortir d'un style oral familial très déficient, à marquer stylistiquement l'importance d'un mot (au lieu de le souligner mécaniquement) et à saisir le sens des textes de lecture «obligatoire»; enfin, ils semblent incapables de dépasser la collection de citations accumulées au hasard autour d'un thème. J'ai pu constater combien l'étudiant anglophone moyen se sent perdu lorsque j'annonce qu'il n'y a pas de «*textbook*» dans mon cours, c'est-à-dire qu'il doit comprendre et noter un discours oral qu'il ne pourra pas transcrire tel quel à l'examen. J'entends des rapports analogues de la part de mes collègues italiens, belges, français ou écossais. L'inquiétude est devenue générale devant la pauvreté des moyens linguistiques des étudiants, dans leur langue maternelle. Et pourtant, je vois bien que la plupart des nôtres ont appris à maîtriser un langage nouveau: celui de l'informatique où ils se révèlent compétents et ludiques. Faut-il penser que le problème est inhérent à l'usage d'une langue maternelle?

### **Une vieille histoire?**

En 1917, déjà, Jules Fournier - un cousin de ma grand-mère - critiquait vertement, dans ses deux lettres sur «La langue française au Canada», l'ouvrage du même titre que Louvigny de Montigny - un cousin de mon grand-père et pédant patenté - avait publié, l'année précédente, sur les malheurs de notre langue maternelle et sur les moyens d'y remédier. Ceux-ci se résument à trois mesures: vigilance personnelle, lecture des grands auteurs, pratique des exercices dits «Corrigeons-nous». L'éditorialiste Fournier se fâche et fustige une telle naïveté.

Dans une langue voltairienne, il entreprend de démontrer que l'usage de la langue maternelle n'est pas celui d'une horloge qui marche bien ou mal et dont on change les pièces mécaniques au besoin. Fournier part du principe qu'on n'est pas ici dans l'ordre de l'avoir mais dans celui de l'être et qu'il existe des seuils de conscience linguistique: il faut avoir franchi un seuil de qualité pour sentir le problème, dit-il. C'est la conscience de soi, de son honneur et de sa «race» (comme on disait alors pour désigner la culture) qui est malade. Réduisant trop rapidement la dimension socio-linguistique à une échelle individuelle, il plaide: à elle seule, la présence de l'anglais n'explique pas l'insouciance ni la négligence linguistique des Canadiens-Français. C'est l'attitude qui compte; c'est la détermination à se prendre en main et à se discipliner soi-même, individuellement et par suite, collectivement. Empâtement, veulerie, paresse, lourdeur, voilà les causes. Fournier nous conduit donc au versant anthropologique de la culture première. Il donne un nom à cette pathologie culturelle: «c'est le mal de l'à *peu près*».

### **Quelle pathologie?**

De quoi s'agit-il exactement? Pour celui qui, comme moi n'est pas linguiste de profession, quels sont les symptômes de l'incompétence dans la langue maternelle? Parlons de la majorité des étudiants francophones que je connais, en première année universitaire, et prenons d'abord un point de vue descriptif sur deux types de problèmes: lexicaux et syntaxiques. Il y a carence, flottement et pauvreté dans la fonction lexicale élémentaire, celle qui nomme l'extérieur pour en faire un monde intelligible et apprivoisé: un monde linguistique qu'on puisse habiter par l'intuition. Cette appropriation active, lorsqu'elle réussit, apprivoise de même le monde intérieur pour y mettre non pas de l'ordre mais *un* ordre.

Or l'éventail du vocabulaire observable en classe, dans mon bureau et dans les travaux est très restreint et l'usage, erroné. Oralement, le locuteur donne l'impression d'hésiter, de se répéter, de buter contre un mur. Il change de terme deux fois, trois fois, comme s'il parlait dans une langue seconde. Souvent, on l'entend abandonner son énoncé et chercher un appui affectif par l'appel à une intersubjectivité chimérique: le fameux «tu sais ce que je veux dire?» La communication est tendue, pénible, dès qu'on ne peut plus compter sur une complicité de copains. Bref, la composante affective se trouve surchargée dans la

mesure où la maîtrise lexicale fait défaut. Je ne parle pas ici de nuances stylistiques. Je ne me préoccupe pas essentiellement de l'impuissance à choisir entre des connotations du type *gras, grassouillet, replet, bouffi, obèse, lourd, fort, bedonnant, imposant*, etc. Je parle simplement de mettre la main sur la dénotation neutre, une cellule sémantique isolée et bornée: le mot juste. Lorsqu'on lui parle, l'étudiant est souvent mystifié. Il prend l'usage courant, soigné et précis sans sophistication, pour un niveau de langue technique, tant les mots de sa propre langue lui paraissent exotiques. Au-dessous d'un certain seuil, tel terme inconnu ne peut plus se comprendre par le contexte, lui-même opaque. Le dictionnaire ne peut presque rien pour ces étudiants. Et que peuvent les remarques sur leurs travaux, du genre: «impropre», «vague», «pléonasme», «répétitif», «sans rapport avec la question»? Je ne dirai rien des anglicismes lexicaux; c'est une question trop connue.

Avant même de considérer le brouillage de la communication intersubjective, la question de la possibilité d'une reconnaissance de soi-même se pose de façon aiguë. L'impuissance à s'appropriier les mots de sa langue maternelle coupe l'accès au découpage de la perception que toute langue opère et qui fait qu'on pense en sinto ou en hongrois, en swahili ou en grec. En principe, les catégories concepts et images se soudent aux mots par un lien d'immédiateté et d'évidence qui n'existe que dans le rapport à la langue maternelle. C'est la sûreté de l'intuition. La pathologie que je vise caractérise la situation où les mots ne passent pas du côté du locuteur, comme une puissance personnelle à son service: ils restent à distance, fuyants, instables, obscurs, ennemis, donc étrangers. L'étudiant connaît cette expérience d'exil hors de son monde linguistique premier. Ou bien il décide d'entreprendre la conquête de sa langue, tâche extrêmement ardue lorsqu'on a dix-huit ans, ou bien il reste enfermé dans l'insularité, dans les «états d'âme» globaux d'une subjectivité peu différenciée. L'incompétence lexicale engendre une sorte de comportement autistique. Ce qu'on appelle individualisme, aujourd'hui, recouvre plutôt cette soustraction paralysante.

Curieuse dépossession, remarquait Jean-Louis Roux, dans un essai publié au cours de l'été dernier par *Le Devoir*. Des étudiants - comédiens, Québécois francophones, qui avaient mémorisé un rôle classique, pouvaient le jouer avec une conviction (et une diction) parfaitement française et vraie. Pourtant, ils alternaient entre cette langue et un «joual» étriqué, monosyllabique et bancal dès qu'ils quittaient ce rôle pour s'adresser aux camarades ou au metteur en scène, pendant le

travail de répétition. Sont-ils bilingues dans leur propre langue? se demandait Roux, intrigué par ces jeunes gens fort doués.

À la carence lexicale s'ajoute une désagrégation distincte: l'incompétence syntaxique. C'est la perte des règles de construction d'un monde à soi à travers des règles générales et conventionnelles. Le discours oral ne peut plus, alors, que mimer des formes simplistes, stéréotypées et souvent fautives: aussi primaires que l'environnement linguistique mimé. Or les panneaux-réclame, publicités des médias, slogans politiques et même les messages gouvernementaux qui nous entourent et nous harcèlent sont savamment calculés pour refléter l'indigence commune et permettre par là une identification des spectateurs avec le contenu. On vient ainsi consacrer et légitimer la médiocrité. Nulle part, on ne voit de norme.

Je constate en classe que le degré d'abstraction ou s'articulent les formes syntaxiques, c'est-à-dire les rapports entre les mots ou les clauses, n'est pas identifié. Il n'est donc pas maîtrisable. Par exemple, il devient quasi impossible d'expliquer l'écart entre «ce que je me rappelle» et «ce dont je me souviens», même en évitant les catégories barbares de transitivité directe et indirecte. Le lieu formel où opère cette nécessité n'existe pas pour l'étudiant moyen. La norme grammaticale lui paraît vaguement terroriste. Il devine qu'il a tort d'avance et démissionne. De même, des étudiants anglophones ont souvent entrepris de me prouver que le subjonctif n'existait pas en anglais puisqu'ils n'en avaient jamais entendu parler. Il est évident, de part et d'autre de notre dualité linguistique, que ces locuteurs ne sont guère instrumentés face à leur langue maternelle. C'est pourquoi ils fuient la complexité que la syntaxe permettrait de contrôler et d'orienter. D'un côté, ils décodent fort bien (passivement, il est vrai) la syntaxe visuelle des bandes dessinées; mais du côté linguistique, dans leur monde flou, tout demeure arbitraire et l'arbitraire du professeur s'ajoute au reste.

Non seulement la ponctuation est-elle absente ou aléatoire, mais les connecteurs logiques simples tels «en effet», «au contraire», «pourtant», «or», «de même», «ainsi», «par suite», «parallèlement», «symétriquement», «aussi» deviennent vite menaçants s'il faut les employer pour obtenir la note de passage. L'étudiant les distribue au hasard. À l'écrit, le discours reste désespérément accroché au régime narratif ponctué de «puis...puis...puis». Problèmes très graves, a fortiori, lorsqu'il s'agit de contrôler des locutions conjonctives qui seules créent une perspective

logique rigoureuse et fine. En effet, au-delà de la clarté des mots, la syntaxe fait peser sur le discours la distance critique et les choix personnels. Elle travaille le discours de l'intérieur. Elle introduit *mon* ordre. Qu'on nous permette d'insister sur un point: la structure syntaxique de toute langue constitue un tout cohérent dans sa particularité. La logique du français n'est pas celle de l'anglais. Sans une maîtrise qui atteint ce qu'on appelle le sens de la langue, directement lié à sa syntaxe, on ne peut plus faire barrage aux calques structurels, si courants chez les francophones. On l'a souvent remarqué: celui qui dit «L'homme que je travaille pour» est plus détruit que celui qui dit «J'ai un bon *coach*». La compétence syntaxique est la clef d'une pensée linéaire et cumulative, capable de relativiser et de qualifier des expériences dans la cohérence, quitte à reconsidérer ses erreurs. Le mal de l'*à peu près* est tellement grave du fait que, dans l'approximation, on ne fait même pas d'erreurs (discernables et rectifiables); on ne fait rien du tout. On ne pense pas. On a perdu la sûreté de l'intuition. La culture première ne s'accommode pas d'un usage fragmentaire. Elle exige qu'on observe des règles précises.

Sans ce pouvoir syntaxique sur son propre champ de conscience, l'esprit barbote dans le semblable, au-dessous du seuil de discernement entre le vrai et le faux, entre l'acceptable et l'inacceptable, entre l'original et l'ordinaire. Il ne peut ni articuler ni orienter un projet clair. La construction de l'identité personnelle se trouve ainsi compromise. Et ce qu'on entend et lit, ce sont des énoncés de la forme. «Disons que ...» d'où la fonction «je» est apparemment absente. Considérons les discours typiques où le «je» vide, le «nous» grégaire et le «on» impersonnel se chevauchent dans la zone grise d'une identité molle, comme l'est la langue maternelle. Mais s'agit-il vraiment d'une désagrégation? Serait-ce plutôt une tactique? Aurions-nous alors affaire à une accommodation du moi devant les pressions sociales? La discontinuité subjective issue de l'approximation ne permet-elle pas de s'adapter plus facilement à des contextes multiples, brusquement juxtaposés, sans avoir à s'engager ni à se renier? Ne favorise-t-elle pas la réception de multiples informations, également discontinues? Si on parle dans le flou, il est plus simple de paraître d'accord avec un plus grand nombre d'interlocuteurs qui flottent aussi sur l'informe. La liberté de pensée n'est pas toujours commode. Dans un tel cadre, quiconque a un discours nettement défini et articulé peut paraître agressif. Néanmoins, il se trouve qu'il peut manipuler les autres. Ce qu'on observe le professeur que je suis, c'est que, faute de moyens syntaxiques dans leur langue

maternelle, beaucoup d'étudiants se replient sur les clichés et sur ce que Maurice Lagueux a nommé «le plagiat inconscient», plutôt que de chercher à se définir.

### **Quelles conséquences?**

Il me semble qu'il y a un phénomène réellement nouveau dans la conjonction de deux pertes: d'un côté, l'individu reste sous le seuil de l'auto-correction dans sa langue maternelle; de l'autre côté, une majorité, dans une génération d'étudiants, se révèle linguistiquement incapable d'accéder aux exigences du discours scientifique. Ce double plafonnement a contraint les institutions, seuls lieux possibles d'intervention corrective organisée, à s'ajuster à la baisse. On l'a dit et c'est exact: l'Université s'est secondarisée. Mais elle n'effectue pas la tâche fondamentale de l'école secondaire. Elle colmate, vulgarise et passe. Que les meilleurs étudiants réussissent! Les autres, aux oubliettes! La désaffection pour tous les formalismes (les formes linguistiques ne sont qu'un cas parmi d'autres) s'accroît. L'incompétence dans la langue maternelle reflète un affaiblissement du consensus et donc une désocialisation spécifique.

Tout ne dépend pas de l'école, cependant. Car, par ailleurs, les rapports à la langue maternelle sont tellement intimes qu'ils s'apparentent curieusement à l'éthique. Il est facile de constater qu'on associe à l'usage linguistique des idées de responsabilité et de liberté. Il plane un soupçon de quasi-trahison sur le Nabokov qui écrivit en américain. Je puis faire vaguement honte à des étudiants qui acceptent un niveau lamentable dans leur langue: le Frère Untel l'avait fait éloquemment dans ses fameuses Insolences (1960). Défendre sa langue, même très déficiente, peut devenir une question d'honneur. On peut se sentir personnellement humilié lorsqu'un personnage officiel la maltraite. C'est que la langue maternelle est constitutive des rapports entre soi et soi-même. Le défi de la maîtrise d'une langue première relève en partie de la gestion de soi. On se déconsidère en tolérant sa propre incompétence, parce qu'on avoue aussi bien ce qu'on est que ce qu'on vaut. L'expression «laisser-aller» renvoie directement à l'obligation de se discipliner, de se plier à une sorte d'hygiène vitale et personnelle. Aucune institution (ni famille, ni école, ni média, ni loi) ne peut se substituer à la volonté de s'articuler soi-même et de rencontrer autrui par la langue maternelle, au moins. C'est pourquoi on reconnaîtra toujours une sorte de mérite chez le locuteur compétent et un plus

grand mérite encore quand il s'agit d'une seconde et troisième langues. C'est ce que Jules Fournier voyait clairement et son indignation m'intéresse encore. Je ne manque pas d'interpeller un étudiant sur son charabia quand je le crois capable de réagir méthodiquement, mais sans entretenir d'illusions sur l'ensemble de la situation.

Mes étudiants me paraissent aussi souffrir d'une carence spéciale, inconnue, même en milieu populaire, jusqu'aux années soixante environ. Elle est aujourd'hui très répandue et c'est une conséquence du rapport bancal à la langue maternelle. Sans l'aisance propre au native speaker, l'usage se coupe des fonctions ludiques de la parole et de l'écriture. L'humour a disparu; le plaisir du texte aussi. Les jeux de mots qui sont ceux de l'imaginaire poétique ne peuvent atteindre des locuteurs laborieux. Parce qu'il exige la maîtrise de la langue, ce que j'appellerais «l'érotisme» du discours leur échappe. Voici un puissant renforcement des apprentissages formels qui ne peut plus agir.

Autre conséquence: la perte d'habiletés élémentaires dans la langue maternelle fait un obstacle insurmontable à la lecture des oeuvres du patrimoine écrit dans cette langue. Presque toute l'expérience du groupe linguistique français appartient aux siècles de l'écriture. Le locuteur handicapé ne peut donc plus circuler à travers le paysage diversifié de la vision du monde véhiculée par sa langue. Si la lecture constitue le vecteur d'enrichissement et de différenciation le plus puissant pour améliorer les rapports à la langue, comment sortir du cercle vicieux, quand le courant contemporain disqualifie les sources passées, valorise l'information sur la simultanéité en mosaïque et prône la projection dans l'avenir? Dans ce contexte, les langues maternelles, nécessairement reçues d'un passé, sont en train de perdre autre chose: leur pertinence.